

INFORMATIONS IMPORTANTES

ASSURANCES COMPLEMENTAIRES

Vous pouvez souscrire, à vos frais, une assurance complémentaire auprès de GENERALIS, assureur de la FFVB. L'imprimé et les tarifs sont à votre disposition au bureau du club.

DEPLACEMENT DES EQUIPES « JEUNES »

Il est indispensable que les parents des enfants qui pratiquent notre sport consacrent dans l'année sportive 3 samedis après midi afin d'accompagner, avec l'entraîneur leur fils ou leur fille avec ses partenaires.

RAPPEL DU REGLEMENT

Le non-respect, des règles sportives, administratives et de vie en groupe peut entraîner, l'exclusion temporaire ou définitive du club sans pouvoir prétendre au remboursement de la cotisation.

L'assiduité aux entraînements et compétitions, la tenue, le langage, l'attitude et la politesse envers tous les acteurs du sport (partenaires, adversaires, arbitres, responsables administratifs et sportifs...) sont les bases des statuts et règlement intérieur de notre association.

CERTIFICAT MEDICAL

OBLIGATOIRE pour la pratique dès le premier jour. Le médecin doit faire figurer la mention d'aptitude à la pratique du volley-ball à l'entraînement et en compétition dans la catégorie d'âge et celle immédiatement supérieure (simple surclassement).

Le Centre Médical Sportif de Melun (stade de Melun) peut établir ce certificat médical. Coordonnées au bureau du club pour les rendez-vous.

Le double sur classement implique des examens médicaux et une visite auprès d'un médecin du sport.



SAISON 2019/2020

BULLETIN D'INSCRIPTION 2019/2020
MELUN VAL DE SEINE VOLLEY

Nom (du pratiquant) : Prénom :
 Tél (dom) : Tel (travail) :
 Portable : E-mail :
 Catégorie :
 Date de naissance :/...../..... Sexe : Masculin Féminin
 Adresse :
 Ville : Code postal :

En cas d'urgence, j'autorise toute intervention médicale ou chirurgicale de préférence dans l'établissement médical :

Pièces à fournir : Certificat médical * Règlement à l'ordre de MVDS volley

Tenu de sport : Short – Chaussures de sport de salle – Tee-shirt – Jogging.

* avec simple surclassement

Autorisation parentale

Je soussigné(e)

.....
 Autorise mon enfant
 à participer aux activités volley-ball
 (entraînements/compétitions) organisées par Melun
 VDS Volley et avoir pris connaissance du règlement de
 l'association et aux déplacements en compétition.

Fait à Le

Règlement :

Somme :

Payée le

Espèces

Chèque n°

Banque :

Bon CAF oui non

Signature :

J'autorise que mon enfant soit photographié lors des entraînements ou compétitions et que ces photos soient diffusées pour des plaquettes et/ou dans la presse.

Signature :

Renseignements : contacter MELUN
 VOLLEY : mvds2@wanadoo.fr ou le gymnase des
 Capucins 19, route de Voisenon 77000 MELUN.

LES TARIFS ET LES CATEGORIES

Catégories		Cotisations
BABY	2013 et après	87 €
M 9	2011/2012	
M 11	2009/2010	
M 13	2007/2008	
M 15	2005/2006	114 €
M 17	2003/2004	
M 20	2000/2001/2002	
SENIORS	1999 et avant	171 € + (100 € joueur muté + *)
LOISIR/UFOLEP	FFVB licence double (toutes catégories)	130 € - 171 €
Une autorisation parentale pour les mineurs.		
Deux enveloppes timbrées à votre nom et adresse.		
La fiche de renseignements		
Un certificat médical de moins de trois mois avec la <u>mention simple surclassement (sauf seniors)</u>		

* joueurs/joueuses muté(e)s chèque caution de 100 €

LES HORAIRES (Modifications possibles)

SENIOR N3/M20	Mardi, Mercredi, Vendredi de 20h30 à 22h30
SENIOR FEMININE	Lundi et Mercredi de 20h à 22h
SENIOR 2/M20	Lundi et Jeudi de 20h à 22h
LOISIR ET UFOLEP (1) et (2)	Lundi, Mercredi (1) et Jeudi (2) de 20h à 22h
M13/M15/M17 masculin	Mardi et Jeudi de 17h30 à 19h30
M9-M11 MIXTE	Mardi et Jeudi de 17h45 à 19h30
M15/M17/M20 féminine	Mercredi et vendredi 18h à 20h
ECOLE DE VOLLEY/BABY MIXTE	Mardi et Jeudi de 17h45 à 19h15
LOISIR	Samedi de 10h à 12h (?)

COMPETITIONS

SENIORS 1	Dimanche après midi
JEUNES + SENIORS F. et M.	Samedi après midi, soir. Dimanche si régional ou national

LIEU DES ENTRAINEMENTS

Gymnase des Capucins 19 route de Voisenon 77000 MELUN
 Site : melun-volley-ball.org